

## CONTRÔLE DES LIVRETS ET VACCINATIONS GRIPPE ET RHINOPNEUMONIE

**Le contrôle des vaccinations de tous les équidés présents est obligatoire.**  
Dans le cas des foals accompagnés d'une porteuse, la porteuse doit d'être vaccinée selon le protocole SHF, même si elle ne concourt pas.  
Les foals sous la mère sont exemptés de vaccination.

### ✘ PRÉSENTATION DU LIVRET

Non-présentation du livret : **disqualifié**

### PROTOCOLE DE VACCINATION GRIPPE ET RHINOPNEUMONIE

Selon la date des 2 primovaccinations :

- ✓ primos avant le 1/1/22 : 2 primos réalisées à 21 – 92j d'écart, puis rappel annuel ;
- ✓ primos entre le 1/1/22 et le 1/1/24 : primos 21 – 60j, 1er rappel 5 à 6 mois pour la grippe, 4 à 6 mois pour la rhino puis rappel annuel ;
- ✓ primos après le 1/1/24 : primos 21 – 60j, 1er rappel 5-6 mois, rappel annuel
- ✓ Pas de concours à moins de 7j après la dernière injection.

### CAS DE DISQUALIFICATION POUR DÉFAUT DE VACCINATION

- ✘ Le cheval n'a jamais reçu ses 2 injections de primo **disqualifié**
- ✘ Le cheval n'a pas été vacciné grippe et/ou rhino depuis plus de 14 mois **disqualifié**
- ✘ Le cheval a été vacciné depuis moins de 7j **disqualifié**

⚠ **Les informations vaccinales sont incomplètes** (pas de n° de lot, nom de vaccin, date...), modifiées ou raturées sans certification vétérinaire = **vaccin considéré absent**

⚠ **Pour tous les autres cas, c'est un défaut de vaccination.**

Défaut de vaccination : le cheval sera au contrôle à son prochain concours

Attention, un cheval à nouveau contrôlé en défaut sur le prochain concours sera **disqualifié**

⚠ **Seules les vaccinations portées dans le livret au moment du contrôle pourront être prises en considération.** Aucun certificat vétérinaire ou régularisation à postériori ne sera admis.

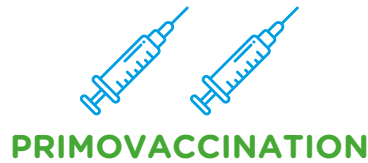
# RÉSUMÉ

## Le contrôle des vaccinations grippe et rhinopneumonie de tous les équidés présents est obligatoire.

Dans le cas des foals accompagnés d'une porteuse, elle doit d'être vaccinée selon le protocole SHF, même si elle ne concourt pas.

Les foals sous la mère sont exemptés de vaccination.

### DATE DES 2 INJECTIONS DE PRIMO



avant le  
1er janvier 2022

21 à 92 jours entre les  
deux primo injections

facultatif

6 à 12 mois après  
le dernier rappel

entre le  
1er janvier 2022  
et le  
1er janvier 2024

21 à 60 jours entre les  
deux primo injections

Rhino : 4 à 6 mois après la  
dernière primo injection  
Grippe : 5 à 6 mois après  
la dernière primo injection

6 à 12 mois après  
le dernier rappel

après le 1er  
janvier 2024

21 à 60 jours entre les  
deux primo injections

5 à 6 mois après la  
dernière primo injection

6 à 12 mois après  
le dernier rappel

 Informations vaccinales incomplètes, modifiées ou raturées sans certification vétérinaire = vaccin considéré absent



Absence de  
primovaccination



Vaccin grippe et/ou  
rhino depuis  
plus de 14 mois




Non présentation  
du livret



Vaccin datant de  
moins de 7 jours

**= DISQUALIFIÉ**

 Pour tous les autres cas, un défaut de vaccination (non disqualifiant) doit être indiqué lors de la saisie des notes.

Attention 2 concours successifs en défaut = **disqualification**

➔ **Seules les informations portées dans le livret au moment du contrôle seront prises en considération**, aucun certificat vétérinaire ou régularisation du livret à posteriori ne sont admis.

